Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 47 (1969)
Heft: 5

Artikel: Comment déterminer?
Autor: Rège, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-937125

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chiffres 22 à 25: Champignons d'automne venant dans les bois de epicea.
Chiffre 26: Marasmiaceae au sens large.
Chiffres 28 à 29: Champignons d'arrière-été et précoces d'automne à fructification unique.

Comment déterminer?

Par Charles Rège, Lausanne

On me demande souvent de mettre un nom sur un champignon qu'on a cueilli la veille et qu'on me décrit comme «un champignon brun». Lorsque je demande des renseignements plus précis, mon interlocuteur a très souvent de la peine à me les donner, parce qu'il n'a pas pris la peine ou qu'il n'a pas su examiner son champignon. Ce n'est pourtant pas très difficile, il suffit d'un peu de méthode.

Il faut tout d'abord un bon œil et savoir s'en servir, puis un odorat et un sens de la saveur normalement développés. Ces éléments suffisent amplement à établir une description des caractères macroscopiques du champignon. Puis, si l'on veut pousser l'étude plus sérieusement, on peut utiliser une loupe pour examiner certains détails du revêtement. Je ne parlerai pas ici de la description microscopique qui est réservée aux personnes qui ont la chance de posséder l'instrument qui permet de fouiller parmi les détails sporiques et de texture. Dans la majorité des cas l'examen macroscopique permet déjà de placer le champignon examiné dans une famille, dans un genre et, très souvent même, de lui donner son nom d'espèce avec plus ou moins de certitude, pour autant que ce dernier mot puisse être utilisé en mycologie! On peut confirmer le nom de l'espèce, comme par exemple une russule ou un cortinaire en lui appliquant la méthode des réactifs. En effet, plusieurs espèces réagissent à certains produits chimiques, bases ou acides, en se colorant plus ou moins énergiquement. Mais, attention! la fraîcheur du champignon influence cette réaction et celle-ci peut être faussée par la nature chimique du sol. Il faut donc utiliser ce complément d'information avec prudence.

La SMV a fait imprimer en son temps des fiches de détermination destinées à faciliter la tâche du déterminateur, pour lui éviter d'oublier la mention d'une particularité. Ces fiches sont épuisées et il faut en réimprimer. Il m'a paru opportun de les améliorer encore en profitant des expériences de ces dernières années. La nouvelle fiche, qui n'est pas parfaite, rassemble quand même des éléments nouveaux. Son emploi nécessite pour le débutant les quelques explications suivantes:

0. Caractères généraux

0.1 Mode de croissance: Si le champignon pousse isolé, en touffe, en groupe, en cercle.
Nombre de carpophores examinés.

0.2 Grandeur: Dimensions en millimètres, sa hauteur totale, le diamètre de son chapeau, de sa coupe ou de sa partie la plus renflée.

0.3 Hygrophanéité: Si la plante étudiée est hygrophane ou non, c'est-à-dire si elle absorbe de l'humidité, la pluie en général, ce qui la fait changer de couleur et d'aspect extérieur (viscosité).

0.4 Lieu: Le nom géographique du lieu, de la forêt, en en situant l'endroit aussi exactement que possible: altitude, coordonnées, etc.

0.5 Habitat: Au pied de quels arbres ou plantes pousse le champignon considéré, indiquer également les essences se trouvant dans un rayon d'au moins 5 m. Si l'espèce est épixyle, c'est-à-dire qu'elle pousse sur du bois, indiquer le nom de l'arbre sur lequel elle pousse.

0.6 Date: Sans commentaire.

0.7 Temps: Ensoleillé, nuageux, couvert, pluvieux, pluie, neige, température de l'air, calme, vent d'ouest, d'est.

0.8 Récolteur: Sans commentaire.

0.9 Déterminateur: Sans commentaire.

0.10 Observations: Autres remarques, personnelles par exemple, ou si le carpophore est en forme de croûte, de tubercule, de massue, de masse cérébriforme, etc.

P.-S. Le numéro indiqué au haut de la fiche est le numéro d'ordre destiné au classement de la fiche et le «nom» est évidemment celui du champignon qui nous intéresse.

1. Chapeau

1.1 Forme: On donne généralement le nom de chapeau aux basidiomycètes et celui de cupule aux discomycètes. Mentionner si le chapeau est symétrique ou non, la variation de sa forme avec le développement du champignon, par exemple: d'abord convexe, puis aplani et enfin concave, infundibuliforme ou cyathiforme. Exemples de quelques formes: aplani, bosselé, campanulé, claviforme, concave, conique, convexe, cupulé, étalé, déprimé, disciforme, gibbeux, globuleux, mamelonné, ombiliqué, pulviné, papillé, semisphérique, spatulé, urcéolé, etc.

1.2 Marge: Elle peut être droite, incurvée, enroulée, retroussée, relevée, lisse, ondulée, striée, dentée, déchirée, poilue, cannelée, etc.

1.3 Dimensions: On a l'habitude malheureusement d'utiliser deux unités de longueur, souvent sans en indiquer l'unité, d'où confusion. Il est plus logique d'en utiliser une seule: le millimètre, qui permet des mesures faciles. On indiquera le diamètre du chapeau.

1.4 Couleur: Indiquer la couleur générale ou principale avec celle des taches et des irrégularités. Par exemple si la couleur du centre est différente de celle du reste du chapeau, indiquer aussi la variation de la couleur avec le développement du champignon ainsi que celle résultant de l'hygrophanéité (couleur par temps sec et mouillé). Il est difficile de définir ou de décrire une couleur sans avoir recours à un «code des couleurs», c'est-à-dire à des couleurs représentées sur papier. Locquin, dans sa «chromotaxia» utilise un système de languettes translucides de six couleurs, chacune à six gradations, qui permettent par superpositions d'obtenir un très grand nombre de couleurs et de nuances.

1.5 Revêtement: La cuticule du chapeau ou la face externe de la cupule peut être mince ou épaisse, séparable ou non, lisse, gélatineuse, visqueuse, vernissée, mate, veloutée, brillante, luisante, pruineuse, farineuse, furfuracée, rugueuse,

pustuleuse, verruqueuse, méchuleuse, micacée, floconneuse, glabre, pileuse, tomenteuse, pubescente, poilue, velue, hispide, hirsute, barbue, écailleuse, fibrilleuse, vergetée, squamuleuse, scrobiculée, fissurée, crevassée, rimeuse, fendillée, lacérée, striée, cannelée, plissée, veinée, côtelée, etc.

Les ornements du revêtement peuvent être réguliers, rayés, zonés, chinés, mouchetés, etc.

De plus, le chapeau peut être recouvert des restes du voile universel et être ainsi parsemé de verrues plus ou moins épaisses.

2. *Support de l'hyménium (hyménophore)*

Il est constitué par des lames ou lamelles, des plis, des pores, des aiguillons, etc. L'hyménium est formé d'éléments microscopiques, soit par des basides, soit par des asques (éléments fertiles) et par d'autres accessoires stériles (cystides et paraphyses respectivement).

2.1 Disposition: Indiquer s'il s'agit de lames, de plis, de tubes, d'aiguillons, etc., et comment ces éléments sont situés sur le champignon, c'est-à-dire s'ils sont distants du pied (libres) ou au contraire s'ils y sont attachés (adnés, échancrés et même décurrents). S'ils sont serrés ou espacés et pour les lames s'il existe des lamellules ou des interveinations. Mentionner aussi si, exceptionnellement, cet hyménium se trouve sur le chapeau (résupiné), cas de quelques polypores.

2.2 Forme: Mentionner si les lames, plis, pores, aiguillons, etc., sont étroits, larges, courts, longs, épais. Pour les lames, indiquer si leur arête est uniforme ou en forme de dents de scie.

2.3 Couleur: La couleur et ses nuances à l'état jeune et ses variations avec l'âge.

3. *Pied*

On nomme pied, ou stipe ou encore pédicule, la partie plus ou moins différenciée des carpophores qui supporte le chapeau, la mitre, la tête, la cupule, etc. (Gilbert pro parte).

3.1 Forme: La position du pied par rapport au chapeau peut être centrale, excentrique, latérale.

Le pied peut être cylindrique, atténué ou dilaté au sommet ou à sa base, renflé, conique ou subconique, fusiforme, obèse, bulbeux, radicant, etc. En outre, il peut être droit, courbé, flexueux, filiforme, grêle, massif. De plus, il peut se terminer par un bulbe qui lui sera globuleux, radicant, turbiné, marginé, etc.

3.2 Dimensions: Toutes les valeurs en millimètres: longueur – diamètre.

3.3 Couleur: Mentionner la couleur principale, ses variations entre le sommet et la base, les changements éventuels au toucher, etc.

3.4 Revêtement: Voir les explications sous 1.5 du chapeau. De plus, le pied peut être orné d'un ou de plusieurs anneaux qui peuvent être ténus, épais, charnus, entiers, lacérés, pendants, dressés, évanescents, etc.

La base du pied peut être logée dans une bourse appelée volve, de consistance

membraneuse, floconneuse ou évanescente. Enfin, le pied peut être guêtré, cortiné ou orné de bracelets (armilles, etc.).

3.5 Consistance: Le pied peut être plein, ferme et dur ou élastique, tendre, subéreux, coriace, fibreux, fissile, médullé, farci, creux, caverneux, lacuneux, fistuleux, etc.

4. Chair

On décrira ici aussi bien la chair du chapeau que celle du pied.

4.1 Consistance: Comme pour la consistance du pied (3.5), celle de la chair peut être ferme, dure, élastique, tendre, subéreuse, coriace, fibreuse. De plus, elle peut être sèche, aqueuse ou latescente, friable, fragile, lâche ou spongieuse, grenue ou gélatineuse, etc.

Lorsque la chair est latescente, mentionner la couleur et l'abondance de son lait.

4.2 Couleur: Décrire les variations chromatiques de la chair (par exemple jaune à la coupe et virer au bleu par oxydation à l'air).

4.3 Odeur et goût: Comme l'odeur et le goût sont assez variables d'un individu à l'autre et qu'il n'existe pas d'étalon de ces deux sens, il faut se référer à des comparaisons relatives. Leurs variations doivent être notées (odeur fongique, de farine, fruitée, de fleurs, d'anis, raphanoïde, alliacée, chlorée, etc.). La saveur peut être constante ou fugace, agréable, douce, salée, acide, amère, poivrée, âcre, etc.

4.4 Valeur nutritive: Comestible, vénéreux, non comestible, inconnue, laxatif, etc.

5. Sporée

5.1 Couleur en tas: C'est la couleur des spores déposées sur un papier blanc quelques heures après y avoir placé un carpophore. Cette couleur n'est généralement pas la même que celle de l'hyménophore (lamelles, tubes, etc.). Ces spores peuvent être de couleur:

a) blanc ou légèrement teinté de jaune ou d'orange;
b) rose plus ou moins foncé;
c) alutacé, argilé, cannelle, ocre, rouille et toutes les variations du jaune au brun fauve;
d) bai, rouge-brun, avec fond pourpré ou violacé;
e) brun foncé ou noirâtre.

6. Croquis du carpophore

Dessiner l'exemplaire ou les exemplaires d'après nature en en indiquant l'échelle, généralement 1 : 1.

Il est bon d'en faire une coupe longitudinale, de manière à reconnaître la forme du chapeau ou de la cupule (pour les discomycètes), celle du pied et le mode d'insertion des lames, des tubes, etc.

7. Croquis des éléments microscopiques

Pour les basidiomycètes: Croquis de la spore, des basides, des cystides (caulocystides, chéilocystides, pilocystides-dermatocystides).

Pour les discomycètes: Croquis de la spore, des asques, des paraphyses, des hyphes de la chair.
Donner la dimension de chacun de ces éléments.

8. Réactions chimiques

Indiquer la valeur de virement de la chair ou de la cuticule aux différents réactifs:

I	= iode	SO_4Fe	= sulfate de fer
H_2SO_4	= acide sulfurique	NO_3H	= acide nitrique
KOH	= potasse	NaOH	= soude
NH_3	= ammoniaque	FeCl	= perchlorure de fer
			aniline

La réaction est positive (+) s'il apparaît une tache colorée après le dépôt du réactif et négative (—) s'il n'y a pas de réaction. Indiquer le résultat de la réaction (+ ou —) sur les parties examinées du carpophore.

Werner Küng 65jährig

Am 17. Mai begeht Werner Küng, Ehrenmitglied des Vereins für Pilzkunde Horgen, seinen 65. Geburtstag. Wir alle wollen unserem lieben Werner zu diesem Ehrentag herzlich gratulieren.

Einige Angaben über seine mykologische Tätigkeit mögen sein Wirken aufzeichnen. Sein Eintritt in unsern Verein erfolgte am 28. September 1936. Seine Kenntnisse in der Pilzkunde fielen bald auf, und schon im Jahre 1939 finden wir ihn als Mitglied der Pilzbestimmerkommission. Zum Präsidenten unseres Vereins wurde Werner an der Generalversammlung vom 4. Februar 1939 gewählt. Bis 1945 amtierte er als Präsident und verblieb daneben bis 1949 noch als technischer Leiter in der Pilzbestimmerkommission unseres Vereins.

Im Jahre 1943 bestand er im Botanischen Garten in Zürich die Prüfung als amtlicher Pilzkontrolleur mit Erfolg. Im Auftrage des Kriegswirtschaftsamtes hielt er in verschiedenen Dörfern und besonders in der Innerschweiz Vorträge über die Pilzflora, um die Ernährungslage der Bevölkerung während der Kriegsjahre zu erleichtern. Viele Familien konnten dadurch ihren Speisezettel bereichern. In Anerkennung seiner Verdienste ehrte ihn die Generalversammlung unseres Vereins am 19. März 1949 durch die Ernennung zum Ehrenmitglied. Der Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde berief ihn 1953 in die Wissenschaftliche Kommission des Verbandes. Gleichzeitig wurde er als Leiter zur Ausbildung von Pilzbestimmern herangezogen. Immer wieder stellte er sich für Vorträge den Nachbarsektionen zur Verfügung. Besonders die Vereine Baar und Rüschlikon-Thalwil profitierten von seinem umfangreichen Wissen. An der Delegiertenversammlung unseres Verbandes in Aarau im Jahre 1955 wurde ihm die